



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique culturelle

Question écrite n° 16422

Texte de la question

M. Thierry Lazaro attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur l'intérêt que présente la réflexion de la Cour des comptes tendant à l'amélioration des pratiques professionnelles dans le cadre de la conception et la réalisation des chantiers culturels, notamment en optimisant les montages juridiques qui déterminent la configuration générale des projets et en renforçant l'analyse des propositions architecturales et techniques lors de la sélection des maîtres d'oeuvre. Aussi, il la prie de bien vouloir lui faire part de son avis sur cette problématique et de lui indiquer les mesures qu'elle compte prendre en ce sens.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Lazaro](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16422

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 février 2008, page 1085

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)